

Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)

Guide de travail

TABLE DES MATIERES

1. **Qu'est-ce que le TIP ?**
2. **Organisation et consignes**
3. **Présentation écrite finale**
4. **Soutenance orale**
5. **Documents à délivrer et délais**
6. **Rôle du coach de la pratique et des examinateurs**
7. **Principes de l'évaluation**
8. **Fraude**
9. **Archivage**
10. **Liste des documents à disposition**

INFORMATIONS GENERALES

1. Qu'est-ce que le travail interdisciplinaire centré sur un projet ?

Le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP) est défini par l'article 11 de l'Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 24 juin 2009.

C'est un travail interdisciplinaire, à réaliser sur l'ensemble de l'année de stage de longue durée. Il se fonde sur les éléments de méthodologie du travail interdisciplinaire vu en école. Il se rapporte au monde du travail et à au moins deux branches de l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

Seul le travail déposé dans les délais fixés est accepté. Le TIP est évalué sur la base de la présentation écrite du candidat. Le TIP est envisagé sous l'angle d'un examen et évalué en tant que tel.

C'est un travail original réalisé en principe par un élève.

Règlement général du Gymnase intercantonal de la Broye (RGYB)

Art. 73c, travail interdisciplinaire centré sur un projet en école de commerce

A l'école de commerce, le travail interdisciplinaire centré sur un projet analyse une situation professionnelle ou une thématique rencontrée en principe durant un stage en entreprise ; la problématique doit relever de deux branches au moins.

Le travail apporte des propositions concrètes dans le domaine choisi. Il totalise 10 à 15 pages. Un guide donne les informations utiles au sujet des modalités d'exécution et d'évaluation du travail.

2. Organisation et consignes

L'élève travaille de manière individuelle et autonome. Il est suivi par le coach de la pratique qui lui offre un soutien individuel lors des différentes étapes du travail. L'élève insère dans son bilan mensuel, l'avancement de son TIP selon les échéances suivantes :

1. Bilan mensuel octobre : Thème, problématique, hypothèses

- Formulation provisoire du titre ;
- Formulation et justification de la problématique laissant apparaître un caractère interdisciplinaire (au moins deux branches) ;
- Formulation d'au moins 3 hypothèses répondant à la problématique

2. Bilan mensuel novembre : Travail de préparation : sito-bibliographie

- La sito-bibliographie doit comporter un minimum de deux ouvrages exploités dans le travail.
- Hormis les livres, les références peuvent renvoyer à des sites internet (*moteur de recherche comme par exemple www.google.ch), des émissions de télévision ou de radio, des podcasts, des revues, des articles, etc.

3. Bilan mensuel décembre : Plan du travail et présentation des preuves de la partie pratique

- Le plan du travail doit refléter la structure globale du travail (c'est une table des matières provisoire)
- Pour réaliser sa partie pratique, l'élève choisit une méthode adaptée à son thème. Il présente les preuves de son enquête.

Démarches	Description	Exigences	Preuves
Entretien/ Interview	La méthode de l'entretien permet d'analyser en profondeur les motivations des individus. Elle est plus recommandée pour les sujets tabous ou difficiles. Il s'agit dès lors d'obtenir différents points de vue afin d'apporter des pistes de réponses à la problématique.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au minimum 2 interviews ➤ Au minimum 10 questions à déposer en annexe ➤ L'élève doit fournir un enregistrement ou une rédaction des interviews. 	canevas d'interview (liste questions) + bande-son (à défaut, rédaction des interviews)
Sondage	L'approche par le sondage est fondée sur l'utilisation de méthodes statistiques. Elle peut répondre à des objectifs variés allant de la description à l'explication de phénomènes mesurables. La sélection de l'échantillon (personnes interrogées) et la préparation du questionnaire sont essentielles pour obtenir des résultats pertinents (testez votre questionnaire auprès de 3 personnes avant de vous lancer réellement dans votre sondage).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au minimum 10 questions (privilégiez les questions fermées) ➤ Échantillon de 30 personnes au minimum ➤ Les réponses sont illustrées par des graphiques; chaque graphique est commenté. 	questionnaire vierge + présentation au coach des 30 questionnaires remplis par les sujets

4. Reddition : fin mars (date donnée par le coach de la pratique)

Les modalités de reddition sont décrites au point 5 ci-après.

3. Présentation écrite finale

Le TIP se présente sous la forme d'un texte de 10 à 15 pages dactylographiées, tableaux et graphiques non compris. Il doit tenir compte des principales conventions régissant la présentation et la gestion des travaux scientifiques. Précisons que ces conventions tendent aujourd'hui à être unifiées sur le plan mondial par l'ISO (Organisation internationale de normalisation) et par l'AFNOR (Association française de normalisation) pour les francophones. Le respect de ces règles fait partie intégrante des critères d'évaluation. Elles définissent :

- la structure du travail ;
- l'organisation du plan ;
- les règles typographiques ;
- la manière de citer les sources utilisées.

Le site internet du GYB (www.gyb.ch) présente ces documents à la page « directives TM-TIP-Exposés ».

Le choix de la problématique est défini avec le coach de la pratique, qui le valide. Dès ce choix arrêté, des enseignants spécialisés dans chacune des branches sont désignés pour le suivi et l'évaluation du TIP (ci-après désignés comme « les examinateurs ») ; lorsque ses compétences le permettent, le coach de la pratique est désigné comme l'un des examinateurs. Le travail interdisciplinaire centré sur un projet est centré sur la capacité à présenter et développer une problématique réelle nécessitant les apports théoriques de plusieurs branches scolaires.

- formuler clairement une problématique, en lien avec le domaine d'activité professionnel, ainsi que les objectifs du travail ;
- rassembler une documentation variée, valide et pertinente ayant trait au sujet choisi ;
- réaliser une enquête sur le terrain, qui soit adaptée au thème ;
- témoigner d'un sens de l'organisation et d'un esprit critique en osant prendre position ;
- apprendre à gérer le temps imparti et à respecter les délais imposés ;
- veiller à l'exactitude et au caractère interdisciplinaire du contenu ;
- rédiger un texte de manière concise et en utilisant correctement la langue écrite ;
- utiliser à bon escient diverses potentialités de l'outil informatique.

4. Soutenance orale

Une soutenance orale du TIP doit :

- Informer

L'élève doit effectuer une sélection judicieuse des éléments les plus importants, tant au niveau du contenu, que des méthodes utilisées ou des résultats obtenus.

- Argumenter et soutenir une position

Dans la partie principale de la soutenance, l'élève doit fournir un développement solide, des preuves convaincantes et des exemples pertinents pour soutenir efficacement les conclusions de son travail.

- Maintenir de l'intérêt

Pour atteindre son objectif, une soutenance doit être agréable à suivre, susciter la curiosité de son audience et suivre un plan structuré. L'élève veille à transmettre au minimum un élément nouveau en lien étroit avec sa problématique et compréhensible à son public.

Calendrier

La soutenance orale sera planifiée sur un demi-jour vers la fin avril.

Durée

L'examen oral dure 30 minutes, à savoir, 20 minutes de présentation par l'élève et 10 minutes de questions-réponses.

Contenu de la soutenance

La soutenance orale doit porter principalement sur le contenu, mais le processus doit apparaître d'une manière ou d'une autre. **Un élément nouveau doit être développé prioritairement.**

Evaluation

La soutenance orale est évaluée par l'enseignant et l'expert selon les critères fixés dans la grille d'évaluation en page 6.

Remarque

L'évaluation de la soutenance orale porte autant sur la compréhension de l'élève de son propre travail que sur son aptitude à le transmettre. Cette habileté à exprimer efficacement ses idées et connaissances ainsi qu'à soutenir son travail est une compétence essentielle pour le monde professionnel.

<p>Les apports théoriques traitent des aspects essentiels de la problématique</p> <p>très bien : 8 pts bien : 7 pts suffisant : 5 pts insuffisant : 3 pts largement insuffisant : 0 pt</p>	8	
<p>Les apports pratiques apportent des réponses concrètes à la problématique</p> <p>très bien : 8 pts bien : 7 pts suffisant : 5 pts insuffisant : 3 pts largement insuffisant : 0 pt</p>	8	
<p>Conclusion : l'élève vérifie ou infirme, de manière synthétique, ses hypothèses. Les arguments développés sont pertinents et objectifs, ils apportent un regard critique</p> <p>très bien : 5 pts bien : 4 pts suffisant : 3 pts insuffisant : 1 pt largement insuffisant : 0 pt</p>	5	
3. La forme	15	0
<p>Le document est structuré et soigné : police cohérente, pagination, pied de page, numérotation des paragraphes, légende des illustrations, graphiques ou figures</p> <p>La page de garde est complète et originale (Nom – Titre – GYB – Entreprise – Référant – Date)</p> <p>La table des matières est correctement rédigée (les numérotations sont alignées, la pagination est juste, le choix des titres est approprié)</p> <p>très bien : 5 pts bien : 4 pts suffisant : 3 pts insuffisant : 1 pt largement insuffisant : 0 pt</p>	5	
<p>L'orthographe :</p> <p>0 à ½ faute /page : 5 pts jusqu'à 1 faute/page : 4 pts jusqu'à 2 fautes/page : 3 pts jusqu'à 3 fautes/page : 2 pts plus de 4 fautes/page : 0 pt</p>	5	
<p>La syntaxe: le texte est rédigé de façon compréhensible et fluide et la rédaction est neutre (absence « je »)</p> <p>bien : 3 pts suffisant : 2 pts insuffisant : 0 pt</p>	3	

	Les citations et références sont correctement rédigées suffisant : 2 pts insuffisant : 0 pt	2	
	4. Oral	20	0
Oral	La soutenance est clairement structurée et les éléments importants du travail sont mis en évidence très bien : 5 pts bien : 4 pts suffisant : 3 pts insuffisant : 1 pt largement insuffisant : 0 pt	5	
	Le support de la soutenance orale (mise en page, qualité graphes, orthographe...) très bien : 3 pts bien : 2 pts suffisant : 1 pt insuffisant : 0 pt	3	
	Aisance de l'orateur/trice (prise de distance par rapport à ses notes, lien visuel avec les examinateurs/trices...) très bien : 2 pts bien : 1 pt insuffisant : 0 pt	2	
	Un apport nouveau apporte un complément au travail écrit très bien : 5 pts bien : 4 pts suffisant : 3 pts insuffisant : 1 pt largement insuffisant : 0 pt	5	
	Les réponses apportées aux questions posées sont claires et précises très bien : 5 pts bien : 4 pts suffisant : 3 pts insuffisant : 1 pt largement insuffisant : 0 pt	5	
	Total des points	100	0

Evaluation finale

Le TIP est évalué selon l'échelle officielle des notes allant de 1 à 6. Le seuil de suffisance est fixé à 4. La note est donnée au demi-point. Le travail est jugé sur un total de 100 points qui sont alors convertis en note selon l'échelle suivante :

De 95 à 100 points	= 6	De 45 à 54 points	= 3.5
De 85 à 94 points	= 5.5	De 35 à 44 points	= 3
De 75 à 84 points	= 5	De 25 à 34 points	= 2.5
De 65 à 74 points	= 4.5	De 15 à 24 points	= 2
De 55 à 64 points	= 4	De 5 à 14 points	= 1.5
		De 0 à 4 points	= 1

La note du TIP est prise en compte de manière différente pour le CFC et la MPC. Pour tout renseignement, on peut se référer aux Ordonnances fédérales et aux documents du GYB décrivant le calcul des notes.

Résultat

Le résultat de l'évaluation finale donne lieu à une communication écrite du coach de la pratique à l'élève. La note est enregistrée immédiatement dans le système informatique. Le travail interdisciplinaire centré sur un projet ne peut faire l'objet d'aucune remédiation.

Retard

En cas de non-respect du délai de remise de la version écrite définitive, des sanctions sont appliquées. Un total de 10 pourcents des points plus 1 pourcent des points par jour de retard est déduit du nombre final de points obtenus pour le TIP.

8. Fraude

La fraude est définie ici comme une tentative de la part d'un candidat d'obtenir un avantage par des moyens déloyaux dans tout élément de l'évaluation. Elle est distincte de la collusion, par laquelle un candidat permet sciemment à un autre candidat de s'approprier son travail et de le présenter pour évaluation en son nom.

Nous définissons le plagiat comme la soumission à l'évaluation par un candidat de pensées, d'idées ou de travail empruntés à autrui en tant que travail personnel du candidat sans mentionner les emprunts effectués. Afin d'éviter les accusations de plagiat, les candidats doivent toujours veiller à mentionner clairement et de façon détaillée les paroles et/ou idées empruntées à autrui.

La fraude, la collusion ou le plagiat entraînent un échec du travail interdisciplinaire centré sur un projet et des sanctions disciplinaires.

Au terme de son travail, l'élève mentionne la déclaration d'authenticité suivante :

Je soussigné(e), *prénom et nom de l'élève*, né(e) le *date de naissance*, domicilié(e) à *lieu de naissance*, atteste avoir rédigé ce travail interdisciplinaire centré sur un projet sans fraude, ni collusion ni plagiat.

Lieu de domicile, date de remise

Signature

Utilisation de l'intelligence artificielle et éthique du travail

L'utilisation d'outils basés sur l'intelligence artificielle (IA), tels que ChatGPT ou autres, est tolérée, mais doit respecter certaines règles. Le fait d'intégrer du contenu généré par l'IA sans le mentionner est considéré comme une fraude intellectuelle, comparable au plagiat. Lorsque des idées ou du contenu sont générés par l'IA et inclus dans le travail, l'élève doit faire preuve d'une compréhension claire de ces idées et offrir sa propre analyse ou interprétation. Il est également nécessaire que l'utilisation de l'IA soit clairement indiquée dans le travail (voir document « Règles bibliographiques »).

L'objectif principal du TIP est de démontrer la capacité de l'élève à mener une recherche indépendante, à analyser, à synthétiser et à évaluer des informations, ainsi qu'à articuler ses propres idées et réflexions. Un éventuel usage de l'IA ne doit pas compromettre ces objectifs.

9. Archivage

Le travail interdisciplinaire centré sur un projet déposé est la version archivée par l'école.

10. Liste des documents à disposition sur le site du GYB

1. Déroulement du stage
2. Références bibliographiques
3. Structure travaux écrits